



Communauté  
de Communes  
**Bastides  
Dordogne  
Périgord**

36 Bd de Stalingrad  
24150 LALINDE

Tel : 05 53 73 56 20  
Fax : 05 53 73 56 21  
Mail : ccbdp@ccbdp.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BASTIDES DORDOGNE -PERIGORD**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 64

Présents

- Titulaires :

- Suppléants :

Procurations :

Votants :

Pour :

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mai, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES des BASTIDES DORDOGNE-PERIGORD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle La Calypso, à BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc GOUIN.

Date de convocation : 10/05/2022

**PROJET**

**n° 2022 - 05 – 04. b**

**OBJET :**

**Convention de  
Service Commun –  
Accompagnement  
Bus scolaire avec la  
commune de Molières**

Annexe :  
Convention de service  
commun

Le Président explique au conseil communautaire que la communauté de communes et la commune de Molières se sont doté d'un service commun pour l'encadrement et l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Il convient de renouveler la convention de service commun pour cet accompagnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **Accepte** de renouvellement de la convention de service commun avec la commune de Molières pour l'accompagnement du bus scolaire
- **Dit** que la commune de Molière rembourse les charges du service commun au coût de revient majoré de 2% pour frais de gestion ;
- **Charge** Monsieur le Président de mener à bien cette démarche et l'autorise à signer tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.  
Lalinde, le 18 mai 2022

Le Président,

Jean-Marc GOUIN

